

Contacts

Cadastre

Les plans du cadastre peuvent être consultés et édités sur le site : www.cadastre.gouv.fr 

Conciliateur de justice

Vous rencontrez un souci avec votre voisin qui relève du droit privé ?

Le conciliateur de justice se tient à votre disposition :

Monsieur Jean-Marc BORD - Conciliateur de justice

Permanences en Mairie de Savenay

le deuxième et quatrième mardi de chaque mois de 14 heures à 17 heures sur rendez-vous. Tél : 02 40 58 39 39

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Il conseille et accompagne les territoires du département dans leur choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable.

L'architecte conseil assure des permanences :

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de Savenay (2 rue du Parc des Sports) ou aux services techniques de St Etienne de Montluc (place de l'Hôtel de Ville).

Pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis, etc) lors de votre rendez-vous, les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis !

Pour prendre rendez-vous

Contactez Estuaire et Sillon au 02 40 56 81 03

RT2012

Pour toute question relative à la RT 2012, vous pouvez consulter le site www.rt-batiment.fr 

Service-public.fr

Retrouvez toutes les informations et formulaires sur www.service-public.fr 

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Pour tout projet nécessitant la mise en place ou la réhabilitation d'un système d'assainissement autonome, vous devez vous rapprocher du [SPANC de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon](#). 